



UNION SYNDICALE APICOLE DU ROUSSILLON

Maison de l'apiculture

Avenue aristée 66130 Ille-Sur-Têt

04-68-84-07-85

[usar@orange.fr](mailto:usar@orange.fr)

APICULTURE

## Initiation à l'élevage de reines

**Samedi 16 mai 9h00 – 17h00**

**Lundi 25 mai 9h00 – 12h30**

**Samedi 30 mai 9h00 – 12h30**

Vous souhaitez améliorer ou découvrir une technique d'élevage simple et efficace pour créer de nouveaux débouchés ou être plus performant sur votre exploitation.

Cette formation vous permettra de faire le point sur vos pratiques actuelles, d'apprendre à sélectionner les bonnes colonies et à effectuer l'élevage de reines de façon performante.

Elle est animée par un apiculteur professionnel.

Cette formation alterne cours théoriques en salle et pratiques sur le rucher.

16 Mai	<p><b>Séance n° 1 : Savoir évaluer son cheptel – Préparer le matériel – Greffer</b></p> <p>1- Cours théorique sur la méthode d'élevage qui sera mise en œuvre  2- Préparation du matériel  3- Greffage</p>
25 mai	<p><b>Séance n° 2 : Evaluer la réussite des greffages</b></p> <p>1- Au rucher école, pose des bigoudis sur les greffages réussis  2- Cours théorique, échange sur les bonnes pratiques et la méthode employée</p>
30 mai	<p><b>Séance n° 3 : Finaliser l'élevage en introduisant les reines dans les ruchettes</b></p> <p>1- Divisions des colonies  2- Naissances des reines  3- Mise en ruchettes</p>

<b>Public Visé</b>	Apiculteurs
<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Objectif général</b>	Permettre à tous les apiculteurs de savoir sélectionner les bonnes colonies et de savoir effectuer l'élevage de reines de façon performante.
<b>Durée</b>	3 jours – 14 heures
<b>Dates et horaires</b>	Samedi 16 mai 9h00 – 17h00, lundi 25 mai 9h00 – 12h30, et samedi 30 mai 9h00 – 12h30
<b>Lieu</b>	Maison de l'apiculture à Ille sur Têt
<b>Intervenant</b>	Apiculteur professionnel
<b>Validation</b>	Attestation de stage
<b>condition financière</b>	<u>Coût du stage</u> : Le coût global du stage est de 110 euros pour les adhérents du syndicat et de 150 euros sinon.
<b>Inscription</b>	<u>Inscription</u> : Chèque de caution d'un montant de 30 euros libellé à l'ordre de l'USAR. Ce chèque permet de réserver votre place.

### Matériel nécessaire et obligatoire

- vareuse et lève cadre
- un cadre monté sans fils ni cire ;
- une ruchette pour le dernier jour.

### BULLETIN D'INSCRIPTION

A compléter et renvoyer accompagné du chèque de réservation

**Avant le 30 avril 2015**

USAR

Avenue Aristée 66130 Ille-sur-Têt

Mme, Mr \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Activité principale \_\_\_\_\_

Nom de l'exploitation \_\_\_\_\_

**Participera à la formation : Initiation à l'élevage de reines**



Le repas du midi n'est pas inclus dans le stage. Chaque participant pourra, à sa convenance, prendre un repas tiré du sac sur place ou aller en centre ville.